

ADMINISTRATION COMMUNALE DE
BERCHEM-SAINTE-AGATHE
Monsieur Joël RIGUELLE
Bourgmestre
Avenue du Roi Albert, 33
1082 BRUXELLES

V/réf. : AB 7689 297 – UEP/ /16MN
N/réf. : AVL/JMB/BSA-2.32/s.584
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Bourgmestre,

Objet : BERCHEM-SAINTE-AGATHE. Rue de Termonde, 13.
Extension et transformation d'une maison unifamiliale. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par Mme N. Merbaka)

En réponse à votre lettre du 18 février 2016 sous référence, réceptionnée le 22 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 9 mars 2016.

La demande concerne une maison unifamiliale trois façades située dans la zone de protection de la Cité moderne. Elle vise à rehausser l'habitation par la construction d'un étage supplémentaire et à ajouter un carport à l'extrémité droite de la parcelle. Ces deux éléments figuraient sur le permis octroyé (20/01/2003) lors de la construction initiale mais n'ont jamais été réalisés, sauf le volume de la cage d'escalier au-dessus du premier étage et la dalle de béton sur l'emplacement prévu pour le carport.

A l'examen du projet, il apparaît que les interventions projetées ne porteraient pas préjudice à l'ensemble protégé de la Cité moderne, ni au bien en question.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de Concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme Michèle Herla
- B.D.U. – D.U. : Mme I. Van den Cruyce